



Le Loroux-Bottereau
Le 20 avril 2017

A l'attention des adhérents de l'Association Pluri'L

Objet : Décision du Conseil d'Administration de Pluri'L

Chers adhérent(e)s de l'Association Pluri'L

Nous tenons à vous informer de l'actualité au sein de Pluri'L qui nous concerne tous, administrateurs, adhérents, professionnels et partenaires.

La commune du Loroux-Bottereau, principal partenaire de l'Association, réinterroge le projet de Pluri'L à deux titres :

- 1) La décision de ne pas prendre en compte la demande de revalorisation du montant de subvention pour 2018, élément nécessaire à un budget cohérent.
- 2) L'annonce du choix de la municipalité du Loroux de municipaliser le service APS à l'horizon 2019.

Le Conseil d'Administration de Pluri'L a donc dû se positionner en regard de ces décisions.

Sa réflexion s'est concentrée sur 3 points :

- ✓ Le projet associatif défendu par Pluri'L
- ✓ La place des familles adhérentes
- ✓ La place des professionnels : en effet, depuis l'ouverture de la Maison de l'Enfance la professionnalisation a été un des axes prioritaires porté par Pluri'L.

Il ressort, dans les trois cas,

- 1) L'**incohérence** à défendre un projet amputé du service APS dont le Relai Sports & Loisirs :
 - ✓ Disparition de la cohésion d'un **projet** petite-enfance/enfance/jeunesse/famille qui représente l'identité de Pluri'L.
 - ✓ Disparition de la **continuité éducative**.
 - ✓ Disparition de la **cohérence pour les familles**.
 - ✓ Disparition de la **mixité** du public venant des deux écoles sur l'APS.
 - ✓ Remise en cause de toute la construction opérée au niveau de l'équipe enfance, avec suppression d'un grand nombre de contrats et **accroissement de la précarité**.
 - ✓ **Manque de reconnaissance** des professionnels investis dans le projet.
 - ✓ Arrêt de toute la **dynamique partenariale** portée par le secteur enfance.
 - ✓ Questionnement sur le **maintien de la vie associative** et de l'investissement des **bénévoles** dans ces conditions.
 - ✓ Etc.

- 2) La mise en **difficulté financière** de Pluri'L à court et moyen terme, rendant incertain le possible maintien de **nos** services.

Tous ces éléments conduisent le Conseil d'Administration à ne pas valider cette orientation.

Lors de la prochaine Assemblée Générale du 1^{er} juin, le CA va soumettre aux adhérents

la décision du maintien ou non de l'ensemble des services de Pluri'L

à partir de la rentrée 2018-2019.

Cette décision n'est en aucun cas une opposition à la commune du Loroux qui est notre principal partenaire, mais bien un positionnement HAUT ET FORT DE LA PERTINENCE DU PROJET DE PLURI'L tant pour les familles que pour les professionnels.

Elle s'inscrit dans notre volonté, que nous espérons voir partagée par tous les ACTEURS, de poursuivre le projet de Pluri'L en toute cohérence.

Mobilisons-nous dans une volonté d'ouvrir le **dialogue** avec les élus lorousains et ainsi travailler ensemble à un **projet partagé** prenant en compte les **FAMILLES** et les **PROFESSIONNELS**.

Nous vous invitons vivement à un temps d'échanges et de discussion, au cours duquel nous pourrons répondre à toutes vos interrogations et prendre en compte vos retours :

Le jeudi 17 mai à 20h30 à l'Espace de la Gare.

Un projet ne meurt pas de ses opposants mais d'un cruel manque d'alliés.

A NOUS DE JOUER ...

Nous comptons sur tous, professionnels, bénévoles, adhérents, partenaires ..., pour mettre en avant toutes les valeurs ajoutées qui résultent de notre projet associatif :

- ✓ *Réflexion adaptée aux besoins des familles*
- ✓ *Continuité et qualité éducative*
- ✓ *Reconnaissance de la place des parents dans ce projet*
- ✓ *Reconnaissance du statut des professionnels de la petite-enfance et de l'animation, acteurs qui font partie intégrante du projet*

Une adresse mail est à votre disposition pour nous envoyer vos remarques, questions et témoignages : avenirpluril@asso-pluri-l.fr

Pour le Conseil d'Administration

Frédéric POLLET, Président

ASSOCIATION PLURI'L
251 rue d'Anjou
44430 LE LOROUX-BOTTEREAU
Tél. 02 51 71 90 15
SIRET 31534813100038